AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-6-77431678

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 92 - 12 Mai 1977

VIGNE

ACARIOSE - ARAIGNEES ROUGES : Des symptômes d'acariose sont observés dans différentes régions du vignoble : COTE D'OR, MACONNAIS, JURA..., ainsi que des pullulations locales d'araignées rouges malgré d'abondantes pluies, pourtant défavorables aux tétranyques.

En conséquence il y a lieu de surveiller les parcelles infestées par les acariens et de se reporter au bulletin n° 91 du 5 Mai pour les conseils de lutte.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Depuis le début du vol de papillons d'Eudémis fin avril, les captures restent irrégulières et les conditions favorables au dépôt de pontes rarement réalisées.

Par ailleurs de très rares prises de Cochylis sont notées début mai.

En conséquence il est inutile d'envisager un traitement pour les prochains jours.

CEREALES

CNEPHASIA : Les captures de jeunes chenilles sont devenues insignifiantes, la migration est pratiquement terminée et les premiers pincements de feuilles sont observés depuis une huitaine de jours.

Les populations sont relativement faibles dès que l'on s'éloigne de quelques dizaines de mètres des boqueteaux des zones fortement infestées (Région de TIL CHATEL par exemple) mais seule la visite des cultures peut permettre de déterminer l'importance de la pullulation et de décider de l'intérêt d'un traitement.

Le seuil d'intervention est variable pour chaque céréale (voir tableau).

Dans les régions contaminées du Nord de la Bourgogne il semble que si un traitement s'avère nécessaire, celui-ci devrait être limité aux parties voisines des buissons et des bosquets.

Le malathion à 1000 g. m.a./ha en mélange avec une huile, est à préférer aux parathions (250g. à 400 g. m.a./ha) plus huile moins sélectifs pour les espèces utiles.

Nous rappelons que ces produits sont interdits sur plantes en fleurs (mauvaises herbes ou plantes de cultures).

PUCERONS : La présence de Sitobion Avenæ est assez rarement notée par les observateurs du réseau (15 parcelles sur 65 surveillées) et le pourcentage de tiges infestées est généralement très faible. Localement toutefois des infestations peuvent exister et il convient de rechercher et de suivre ces foyers. (voir tableau).

LES MALADIES DU PIED : Le piétin-verse et la fusariose sont observés dans une parcelle sur deux (blé principalement) mais sauf cas particuliers le seuil d'intervention : une talle malade sur trois est rarement atteint, de plus nous arrivons à une époque déjà tardive où les traitements sont peu justifiés.

OÏDIUM : Dans notre région il est surtout signalé sur blé et ne paraît pas devoir faire l'objet d'une protection particulière.

P.1/16

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Ce tableau extrait de la revue "Le Producteur Agricole Français" (n° 206) fait partie d'un article intitulé "Lutte contre les insectes ravageurs des céréales en végétation" rédigé conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages et le Service de la Protection des Végétaux.

Il résume les bases de la protection à apporter contre les principaux ravageurs des céréales.

Critères de décision	matières actives	PRODUIT COMMERCIAL *firme*	DOSES/HA de m.a	DOSES/HA de P.C.	PRIX TTC F/HA
CNEPHASIA 1 10 - 15 mai + 2 (-sur orge de printemps:) 1 larve/20 talles)-sur céréales d'hiver: (1,5 à 2 larves/20talles ACROMYZA -sur orges de prtps: 10 larves/talle	malathion + huile minérale	nombreuses sp. commerciales	1000 g	-	50
CECIDOMYIES des épis de blé 1 Vol de cécidomyies + 2 Blé à l'épiaison + 3 Temps calme et chaud (> 15°C)	fenthion	LEBAYCID liquide *Bayer*	550 g	1 l.	38
	fenitrothion	nombreuses spécialités commerciales	500 g	-	37
PUCERONS sur épis 1 15 pucerons/épi (soit 2épis sur 3colonisés) + 2 Population en croissance rapide. (double en 5 jours ou triple en 8 jours).	pirimicarbe	PIRIMOR G (°) *Sopra*	125 g	0,250Kg	36
	phosalone	ZOLONE liquide(°) *Rhodiagri*	600 g	1,75 l.	48
	phosalone	ZOLONE bas vol(°) *Rhodiagri*	600 g	6 l.	55
	phosalone	AZOFENE liquide (°) *Pépro*	600 g	1,75 l.	48
	bromophos	SOVI-NEXION 25 ém.(°) *Sovilo*	375 g	1,5 l.	50
	endosulfan	THIODANE super (°) *La Quinoléine*	525 g	1,5 l.	44
	endosulfan	THIODAN 35 CE (°) *Procida*	525 g	1,5 l.	44
	dialifos + endosulfan	FENDIK (°) *Seppic*	360g + 280 g	1,5 l.	52

(°) Produits bénéficiant d'une autorisation de vente pour lutter contre les pucerons sur épis des céréales. Les autres insecticides sont appliqués sous la seule responsabilité des utilisateurs.

TOURNESOL

LIMACES : La période humide et relativement douce que nous subissons favorise les attaques de limaces sur toutes les cultures. Elles peuvent être très dangereuses à la levée des semis et causer de gros dommages sur les jeunes plantules de tournesol qui sont très sensibles à leur action. Les populations peuvent être réduites par l'emploi d'appâts à base de métaldéhyde (nombreuses spécialités : 20 à 30 Kg/ha) ou de méthiocarbe (Mesurol anti-limace : 3 Kg/ha). Pour que l'action des granulés soit durable, ils doivent être épandus sur sol frais, de préférence le soir, par temps doux, sans risque de pluie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.